

Référentiel de compétences

Installateur électricien résidentiel (m/f)

Références :

ROME :fiche 42211 : électricien/électricienne du bâtiment et des travaux publics.

PQ/CCPQ : (Industrie) électricien installateur – électricienne installatrice

REM : Electricien (bâtiment)

SERV : installateur électrotechnique résidentiel

Appellations synonymes	Appellations associées
Electricien bâtiment	Electricien de chantier
Electricien en installations domestiques	Electricien installateur éclairage
	Electricien installations blindées
	Electricien installateur en détection
	Electricien installateur en éléments domotiques
	Installateur de chauffage électrique
	Installateur d'appareils électro-ménagers

Définition du métier :

Dans le respect du règlement général sur les installations électriques (RGIE), l'installateur électricien résidentiel réalise, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, les travaux d'installation et/ou d'adaptation électrique destinés à l'éclairage, au chauffage et à l'alimentation des appareils électriques fixes.

Il pose et raccorde les appareils fixes, assure la mise en service et leur dépannage ou maintenance.

1. LISTE DES ACTIVITES- CLES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES

Code	Activités-clés (max 10)	Code	Compétences (2-10/AC)
01	Réaliser la répartition et le tracé des circuits de l'installation électrique.	01.01	Identifier les circuits
		01.02	Lister le matériel et l'appareillage
		01.03	Tracer l'emplacement de l'ensemble des appareils sur les parois
		01.04	Tracer le parcours des canalisations électriques
		01.05	Tracer l'emplacement des fixations en apparent
		01.06	Répartir les circuits
02	Assurer le placement des canalisations électriques.	02.01	Contrôler le matériel
		02.02	Encastrer les canalisations et les boîtiers*

Code Métier	Codification	Type de document	Date de création	Date de MAJ	N° de version
INELRE		Réf.de compétences	22.06.06	03.10.06	

		02.03	Placer des boîtiers apparents
		02.04	Placer ou fixer les canalisations électriques
		02.05	Réaliser des circuits de terre
		02.06	Couper les conducteurs électriques à mesure
		02.07	Placer les circuits spécifiques (hi-fi, télédistribution, téléphonie, vidéophonie, etc)
03	Installer des équipements électriques.	03.01	Contrôler l'appareillage
		03.02	Placer et raccorder le tableau de distribution
		03.03	Raccorder les circuits de prises
		03.04	Raccorder les circuits d'éclairage
		03.05	Raccorder l'appareillage spécifique (hi-fi, télé-distribution, téléphonie, vidéophonie, etc)
		03.06	Placer et raccorder les appareils électroménagers en poste fixe
		03.07	Ajuster les schémas de positionnement
04	Effectuer la mise en service d'une installation électrique.	04.01	Contrôler les circuits hors tension
		04.02	Tester le fonctionnement de l'installation sous tension
05	Effectuer le dépannage d'une installation électrique	05.01	Localiser les défauts
		05.02	Diagnostiquer les pannes
		05.03	Réparer les pannes et/ou les défauts

*) pour des raisons de faisabilité et de sécurité, cette compétence ne sera pas évaluée au cours de l'épreuve.

2. CONDITIONS D'ACCÈS A L'EMPLOI (si elles existent) :

3. DÉCOUPAGE EN UNITÉS DE COMPÉTENCE

UC 1	Réaliser une installation électrique	
	01	Réaliser la répartition et le tracé des circuits de l'installation électrique
	02	Assurer le placement des canalisations électriques
	03	Installer des équipements électriques
	04	Effectuer la mise en service d'une installation électrique
UC 2	Assurer le dépannage d'une installation électrique	
	05	Effectuer le dépannage d'une installation électrique
	04	Effectuer la mise en service d'une installation électrique

Code Métier	Codification	Type de document	Date de création	Date de MAJ	N° de version
INELRE		Réf.de compétences	22.06.06	03.10.06	